



## Editorial

Le 20 novembre 2006, l'IDE a ouvert le site [www.childsrights.org](http://www.childsrights.org) à la langue chinoise, avec le communiqué suivant : 国际儿童权利协会很高兴的通知您 网站开始运行.

Pour toutes les personnes qui ont travaillé sur ce projet, c'est une date importante, puisqu'elle marque l'aboutissement de plus d'une année d'essais, d'efforts et de tâtonnements divers depuis le moment de la décision d'ajouter cette langue aux idiomes déjà existants jusqu'au moment symbolique de l'ouverture du site, en cette Journée internationale des droits de l'enfant. Je félicite et remercie toutes les collaboratrices et collaborateurs qui ont participé, tant en Suisse qu'en Chine, à la réussite de cette entreprise de grande ampleur.

Bien entendu, ce que nous offrons pour le moment en chinois est un certain nombre de pages fixes et tout un corpus d'instruments internationaux pertinents en matière de droits de l'enfant. Ce site va encore évoluer – c'est d'ailleurs la vocation d'un site – et va s'enrichir de nouvelles rubriques et étoffera l'offre, notamment en matière de grandes traités de portée internationale.

Mais cette ouverture s'inscrit surtout dans un projet plus vaste de l'IDE : celui de mener des formations en droits de l'enfant en Chine. Grâce à un travail exploratoire mené en étroite collaboration avec UNICEF – Chine et plusieurs Ministères, nous espérons commencer des activités de formation, dès 2007, dans les domaines des enfants en situation de rue, de la justice des mineurs et des migrations. C'est un projet important de notre Institut pour les années 2006, 2007 et 2008, et le support de notre site [www.childsrights.org](http://www.childsrights.org), développé grâce à la Direction du Développement et de la Coopération de la Suisse, sera une aide très précieuse. Ouvrir donc ce site à nos amis qui pratiquent le mandarin nous semblait une nécessité première et la garantie de pouvoir soutenir efficacement les activités de formation proprement dites.

L'année 2007 IDE s'ouvre sous le signe de la Chine. Merci de suivre avec nous les développements de cette belle aventure sur [www.childsrights.org](http://www.childsrights.org) !

*Jean Zermatten*

## 1 - Séminaire International de Sion - 10 au 14 octobre 2006 : Enfants en situation de Handicap et leurs Droits

Organisé en partenariat avec Pro Infirmis, le 12<sup>ème</sup> séminaire international de Sion a été consacré au thème très important et actuel des droits des enfants en situation de handicap. Les Nations-Unies estiment qu'il y a dans le monde, environ 500 millions de personnes handicapées, dont 150 millions d'enfants. Ces derniers sont doublement stigmatisés : par leur statut d'enfant et par leur handicap : 97% d'entre eux (dans les pays en développement) ne bénéficient d'aucun programme de réhabilitation et 98% n'ont pas accès à l'éducation. Exclus, victimes de violence, pauvres parmi les pauvres, avortements sélectifs, conséquences de décisions judiciaires, comme l'arrêt Perruche (France), ouvrent la voie vers l'eugénisme ou à la maltraitance, comme un récent arrêt portugais. La prochaine Convention des NU sur les droits des personnes handicapées apportera un éclairage nouveau, sur le respect de la condition des personnes handicapées, des enfants en particulier. Elle doit être adoptée par l'AG des NU en décembre 2006. De plus, les enfants en situation de handicap font l'objet de l'attention spéciale du Comité des droits de l'enfant. Ce dernier a rédigé une Observation générale sur cette problématique, pour le respect des droits prévus dans la Convention des droits de l'enfant, à fin septembre 2006. C'est donc dire si ce thème est d'actualité.

L'IDE a présenté une vue des réponses au questionnaire lancé au printemps. Parmi les problèmes spécifiques, les conférenciers ont abordé l'approche philosophique, l'aspect peur/préjugé, la question de l'institutionnalisation, l'enquête mondiale sur la violence à l'égard des enfants et le rôle des médias. 4 groupes de travail ont présenté leurs discussions d'ateliers et résolutions, concernant les thèmes suivants : changement du regard porté sur le handicap : participation, sport, médias et art; respect des droits de l'enfant en situation de handicap : le rôle de l'Ombusperson; violence-

délinquance-justice; éducation et intégration scolaire, accès aux soins. Le séminaire a dégagé des pistes utiles pour les participants, comme la piste légale, avec l'exemple suisse, la question de l'éducation inclusive, la problématique posée par les mines, la piste architecturale (les barrières), les ressources offertes par une institution comme l'Ombudsperson ou par la participation des enfants. Cette rencontre a été l'occasion de faire le point de la situation et de réfléchir à des pistes novatrices et respectueuses des différences. Les existences exemplaires de personnes handicapées, sportifs, politiciens, artistes... doivent servir de modèles non seulement pour les enfants en cette situation, mais également inspirer la société à mettre en œuvre une intégration totale des personnes en situation de handicap.

Les actes du séminaire « Droits des enfants en situation de handicap » feront l'objet d'une publication à paraître au printemps 2007.

Voir aussi le site [www.childsrights.org](http://www.childsrights.org), home page et galerie.

## 2 - Journée Sarah Oberson – 15 novembre 2006

Chaque année l'IDE organise une journée sur le thème des enfants victimes, en mémoire de Sarah Oberson, disparue il y a 21 ans. Cette année la journée, organisée en collaboration avec la Fondation Suisse du Service Social International (SSI), a été consacrée au thème : « Couples déchirés, enfants en danger. Les enlèvements internationaux d'enfants ». En 2005, l'Office Fédéral de la justice a traité au total 170 cas d'enlèvements d'enfant par un de ses parents. Cette journée s'adressait à toutes les personnes intéressées et aux professionnels du domaine (travailleurs sociaux, juristes, psychologues, enseignants, policiers etc.), aux associations de parents ou aux collaborateurs des services officiels, aux chercheurs et étudiants. La journée a commencé par situer le cadre normatif donné par la Convention de la Haye sur l'enlèvement d'enfants (1980), et qui préconise des mesures visant principalement au retour de l'enfant et à l'application du droit de garde. Les limites de ce cadre ont été abordées ainsi que le rôle de la Confédération, en particulier de l'Office fédéral de la justice, et les pratiques en médiation internationale. Le rôle des services de protection, a été mis en évidence par l'exemple pratique du Valais. La journée s'est terminée sur des témoignages de personnes confrontées à l'enlèvement de leur enfant par leur conjoint, suivis d'une discussion et d'une synthèse.

## 3 - Formations

### UNIVERSITE D'ETE - 17 AU 21 JUILLET 2006

Du 17 au 21 juillet a eu lieu au Campus de l'IUKB à Sion la première édition de l'Université d'été autour des droits de l'enfant avec comme thème « Une culture générale en droits de l'enfant ». Cette formation universitaire continue a été mise sur pied par l'Institut international des Droits de l'enfant (IDE) et le Ministère de la Famille et de l'Intégration du Luxembourg, ensemble avec l'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB). L'objectif de cette première édition était de sensibiliser les participants à une culture générale des droits de l'enfant et d'analyser les multiples implications de la Convention des droits de l'enfant sur les pratiques professionnelles. Les 27 participants issus de milieux professionnels très divers (juristes, éducateurs, travailleurs sociaux, enseignants, fonctionnaires,...), venant de la Suisse, du Luxembourg, de la Belgique et de la France, ont à travers des méthodes pédagogiques variées bénéficiés d'une semaine de formation intense mais conviviale. Une partie des participants a d'ores et déjà pris rendez-vous pour participer à la deuxième édition de l'Université d'été autour des droits de l'enfant, qui aura lieu au Luxembourg du 16 au 21 juillet 2007 autour du thème de la participation des enfants, et pour laquelle des places sont encore disponibles.

### SÉMINAIRE DE CARACAS (VENEZUELA) 26-27 OCTOBRE 2006

Avec l'appui de la DDC, ce séminaire a permis de présenter les tendances internationales en justice restauratrice. Cette formation s'inscrit dans le cadre général des relations de la Suisse et du Venezuela en matière de démocratie directe et participative. M. Zermatten a assuré la responsabilité de la partie scientifique du séminaire. Les objectifs de cette formation se sont inscrits dans le contexte général d'une justice spécifique pour les jeunes délinquants, s'appuyant sur les grands textes internationaux (Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et textes consécutifs en matière pénale) et privilégiant des réponses basées sur d'autres principes que la seule privation de liberté (alternatives). Le public de ce séminaire a été formé de l'ensemble (ou presque) des personnes travaillant dans le domaine de la Justice des mineurs, notamment de plus de 120 juges, une centaine de procureurs, des avocats, des travailleurs sociaux œuvrant dans le domaine de la protection et des universitaires. Le système de la Justice réparatrice n'est pas commun au Venezuela, même si la médiation existe en matière de conflit de travail et de séparation / divorce. Par contre la médiation au niveau pénal, le travail d'intérêt général et la rémission sont des concepts nouveaux qui ont captivé les participants.

## **FORMATION EN JUSTICE JUVÉNILE : PRI & UNODC JORDAN 4 AU 11 NOVEMBRE 2006**

Sur demande de PRI et UNODC, l'IDE a organisé une formation pour une délégation officielle de professionnels engagés dans la réforme du système de justice juvénile en Jordanie. La délégation était composée de 18 personnes: 16 représentants choisis parmi les instances gouvernementales et non-gouvernementales ainsi que deux représentants de PRI et UNODC. Le cours a illustré la nécessité d'une justice spécialisée, des instruments internationaux pertinents, comme la médiation et les travaux d'intérêts généraux, la gestion des institutions, les enfants en situations spéciales. Les participants ont aussi visité 6 centres pour jeunes en conflit avec la loi ou ayant des difficultés à Sion et dans les environs ainsi que le Tribunal des mineurs, la Brigade des mineurs et le Bureau de médiation à Fribourg. Les recommandations et les remarques de conclusion sur la justice restaurative ont souligné la tendance internationale vers un équilibre entre protection et contrôle. Un agenda international que les participants auront à adapter à l'intérieur de la réforme en cours et de la réalité de leur propre pays. Une publication paraîtra au printemps 2007.  
*Voir aussi [www.childsrights.org](http://www.childsrights.org), galerie photos.*

## **MASTER OF ADVANCED STUDIES IN CHILDREN'S RIGHTS (MCR)**

Le deuxième cycle (2005-2006) de formation du Master of Advanced Studies in Children's Rights, organisé par l'Université de Fribourg et l'Institut Universitaire Kurt Bösch (IUKB), s'est clôturé le samedi 18 novembre 2006, par la remise des diplômes au terme d'une conférence internationale sur le thème « Défis en droits de l'enfant ». Les étudiants ont présenté les résultats de leurs travaux de recherche en mettant en évidence les défis que les droits de l'enfant doivent relever dans les divers domaines traités. Cet échange avec plus de 60 chercheurs et professionnels de tous horizons fut intense et très fructueux. D'autre part, des conférenciers venus de différentes régions du monde ont présenté la conception des droits de l'enfant pour l'avenir, engageant un débat sur les objectifs et les défis que les organisations internationales et les ONG doivent relever dans les prochaines années. Les 18 étudiants qui terminaient leur formation de 2 ans en cours d'emploi rejoignent ainsi les 19 étudiants de la première volée. Ces experts de pointe dans le domaine sont ainsi les seuls à disposer d'une formation aussi approfondie et complète. Une nouvelle formation de deux ans débutera en février 2007 avec une trentaine de participants.

*Pour tout renseignement, <http://www.childsrights.org> ou le secrétariat du MCR ([sarah.bruchez@iukb.ch](mailto:sarah.bruchez@iukb.ch)).*

## **DIPLOME DE PROTECTION DE L'ENFANT (DPE)**

Les cours avec la deuxième volée d'étudiants(es) ont débuté le 4 septembre 2006 et s'achèveront le 16 juin 2007. 16 étudiant(e)s, en provenance de Suisse, France et Luxembourg composent cette deuxième volée. Suite à l'évaluation systématique des contenus de formation de la première volée, certaines modifications ont été apportées au programme, notamment en ce qui concerne le cours consacré à la psychopathologie de la famille et de l'enfant : les dysfonctionnements de la parentalité et ses effets sur le développement de l'enfant et le cours lié à l'intervention en contexte d'autorité. Ces modifications permettent de renforcer l'objectif général de cette formation qui est de donner aux personnels des services de protection de la jeunesse les outils spécifiques et indispensables à une réelle protection des mineurs en danger dans leur développement.

*Pour tout renseignement, <http://www.childsrights.org> ou le secrétariat de la formation ([letizia.dangelis@iukb.ch](mailto:letizia.dangelis@iukb.ch)).*

## **DIPLOME EN EXPERTISES PSYCHO-JUDICIAIRES POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS**

La première volée d'étudiants du diplôme est entrée dans la phase de réalisation d'expertises sur mandats de différents tribunaux. Une promotion d'étudiants de Suisse alémanique démarre ce mois de décembre. On imagine la prochaine promotion pour les participants francophones en 2007.

*Pour tout renseignement, <http://www.childsrights.org> ou le secrétariat de la formation ([letizia.dangelis@iukb.ch](mailto:letizia.dangelis@iukb.ch)).*

**Chers amies et amis des droits de l'enfant, à toutes et à tous nous vous souhaitons un  
Joyeux Noël  
et nos meilleurs vœux pour la Nouvelle Année ! Happy New Year ! 新年好 !**

*Jean Zermatten, Paola Riva Gapany, Geneviève Lévine,  
Daniel Stoecklin, Elvira Fischer, Alexandra Prince,  
Hatice Kizildag, Aldo Riva, Ana Gil et Freddy Schumacher*



## Archives

[Nouvelles de l'IDE no 14](#)  
(Juin 2006)

[Nouvelles de l'IDE no 13](#)  
(Décembre 2005)

[Nouvelles de l'IDE no 12](#)  
(Juin 2005)